





La charte du référent

En tant que référent Aidants Connect, je m'engage à avoir pris connaissance des conditions générales d'utilisation du service et de la charte de l'aidant.

Je veille au bon embarquement des aidants sur l'outil

- → J'active les cartes physique Aidants Connect reçues dans le kit de bienvenue, ou je choisis la carte dématérialisée (sur téléphone) sur mon espace référent.
- → Je transmets aux aidants les conditions générales d'utilisation et la charte d'utilisation du service
- → Je ne propose l'accès à Aidants Connect qu'aux aidants professionnels de ma structure (c'est à dire à des professionnels de l'accompagnement des usagers)
- → Dans la rubrique **Ressources**, j'utilise le tutoriel intéractif pour me familiariser avec l'outil ou le transmets aux aidants

Je veille au quotidien à la sécurité des accès Aidants Connect

- → Je sensibilise les aidants aux bonnes pratiques de sécurité (verrouiller l'ordinateur, ne pas laisser la carte Aidants Connect sans surveillance) et je garantis le respect des règles en termes de protection des données (Règlement RGPD)
- → Je tiens à jour la liste des aidants habilités Aidants Connect
- → Je désactive le compte des aidants dès qu'ils quittent la structure, je veille à récupérer leur carte (si physique), et je délie la carte physique ou numérique au compte de l'aidant sur mon espace référent.
- Je désigne un co-référent qui est idéalement aussi aidant afin d'assurer un suivi en mon absence
- → Je signale la perte de mes moyens d'accès à Aidants Connect (carte Aidants Connect, téléphone portable, ordinateur, adresse mail professionnelle piratée...) à l'adresse mail suivante : contact@aidantsconnect.beta.gouv.fr.
- → je quitte la structure, je m'assure qu'un nouveau référent soit désigné pour qu'il désactive mon compte et délie ma carte physique ou numérique et lui restitue ma carte Aidants Connect

aidantsconnect.beta.gouv.fr